



Conseil européen

**Bruxelles, le 20 juin 2019
(OR. en)**

EUCO 9/19

**CO EUR 12
CONCL 5**

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Réunion du Conseil européen (20 juin 2019) – Conclusions

Les délégations trouveront ci-joint les conclusions adoptées par le Conseil européen lors de la réunion visée en objet.

I. PROCHAIN CYCLE INSTITUTIONNEL

1. Le Conseil européen a adopté un nouveau programme stratégique 2019-2024 pour l'Union. Il débattrait du suivi du programme stratégique en octobre 2019.

II. CADRE FINANCIER PLURIANNUEL

2. Le Conseil européen a salué les travaux réalisés sous la présidence roumaine et a pris acte des différents éléments du paquet relatif au CFP. Il a invité la présidence finlandaise à poursuivre ces travaux et à affiner le cadre de négociation. Le Conseil européen procédera à un échange de vues sur cette base en octobre 2019, en vue de parvenir à un accord avant la fin de l'année.

III. CHANGEMENT CLIMATIQUE

3. Le Conseil européen souligne l'importance que revêt le sommet Action climat, que le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies organisera en septembre, pour ce qui est de renforcer l'action climatique menée à l'échelle mondiale en vue d'atteindre l'objectif de l'accord de Paris, notamment en poursuivant les efforts déployés pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Il salue la participation active des États membres et de la Commission aux travaux préparatoires.
4. Dans le prolongement des discussions sectorielles menées au cours des derniers mois, le Conseil européen invite le Conseil et la Commission à faire avancer les travaux sur les conditions, les mesures incitatives et le cadre facilitateur à mettre en place de manière à assurer une transition vers une UE neutre pour le climat conformément à l'accord de Paris¹, qui préservera la compétitivité européenne, sera juste et socialement équilibrée, tiendra compte de la situation nationale des États membres et respectera le droit qu'ont ceux-ci de décider de leur propre bouquet énergétique, tout en s'appuyant sur les mesures déjà arrêtées pour atteindre l'objectif de réduction fixé pour 2030. Le Conseil européen finalisera ses orientations avant la fin de l'année, en vue de l'adoption de la stratégie à long terme de l'UE et de sa communication à la CCNUCC au début de l'année 2020. Dans ce contexte, le Conseil européen invite la Banque européenne d'investissement à intensifier ses activités en faveur de l'action climatique.

¹ Une large majorité d'États membres estiment que la neutralité climatique doit être réalisée d'ici à 2050.

5. L'UE et ses États membres demeurent résolus à accroître la mobilisation de financements internationaux en faveur du climat provenant d'un large éventail de sources privées et publiques et, en ce qui concerne le Fonds vert pour le climat, à œuvrer à un processus de reconstitution des ressources qui intervienne en temps utile, qui soit bien géré et qui aboutisse.

IV. DÉSINFORMATION ET MENACES HYBRIDES

6. Faisant suite au rapport de la présidence et aux contributions de la Commission et de la haute représentante sur les enseignements tirés en ce qui concerne la désinformation et pour ce qui est de garantir des élections libres et régulières, le Conseil européen appelle à déployer des efforts soutenus pour sensibiliser nos démocraties à la désinformation et pour renforcer leur niveau de préparation ainsi que leur résilience à ce phénomène. Il salue l'intention de la Commission de procéder à une évaluation approfondie de la mise en œuvre des engagements pris par les plateformes en ligne et d'autres signataires au titre du code de bonnes pratiques. Le caractère évolutif des menaces et le risque croissant d'ingérence malveillante et de manipulation en ligne associés au développement de l'intelligence artificielle et des techniques de collecte de données requièrent une évaluation continue et une réponse appropriée.
7. L'UE doit assurer une réponse coordonnée aux menaces hybrides et cyber et renforcer sa coopération avec les acteurs internationaux concernés. Le Conseil européen salue l'adoption d'un nouveau cadre pour des mesures restrictives ciblées, ainsi que les travaux menés sur une imputation coordonnée au niveau de l'UE dans le cadre de la boîte à outils cyberdiplomatie, qui visent à mieux prévenir et contrer les cyberattaques. Il invite les institutions de l'UE, ainsi que les États membres, à œuvrer à des mesures visant à renforcer la résilience et à améliorer la culture de sécurité de l'UE face aux menaces cyber et hybrides émanant de l'extérieur de l'UE, et à mieux protéger les réseaux d'information et de communication de l'UE, ainsi que ses processus décisionnels, contre les actes de malveillance de tout type.

V. **RELATIONS EXTÉRIEURES**

8. À l'occasion du dixième anniversaire du Partenariat oriental, le Conseil européen réaffirme l'importance de ce partenariat stratégique et invite la Commission et la haute représentante à évaluer les instruments et mesures existants et, sur la base de consultations appropriées, à présenter pour le début de 2020, en vue du prochain sommet du Partenariat oriental, un nouvel ensemble d'objectifs stratégiques à long terme.
9. Le Conseil européen salue la passation de pouvoir pacifique qui est intervenue en République de Moldavie et invite la Commission européenne et la haute représentante à œuvrer à un ensemble de mesures concrètes visant à soutenir la République de Moldavie, sur la base d'une mise en œuvre durable par celle-ci des réformes au titre de l'accord d'association/accord de libre-échange approfondi et complet.
10. Le Conseil européen souligne l'importance cruciale que revêt le partenariat stratégique de l'UE avec l'Afrique. Nous sommes déterminés à le développer davantage, avec l'ambition partagée de relever ensemble les défis communs et mondiaux.
11. La stabilité, la sécurité et la prospérité des pays de la rive sud de la Méditerranée sont d'une importance capitale pour l'UE. Dans ce contexte, la paix en Libye et la stabilité à long terme de ce pays constituent une priorité commune. L'UE réaffirme son soutien au processus mené sous l'égide des Nations unies en vue de faire cesser les hostilités et de parvenir à une solution politique inclusive.
12. Le Conseil européen se félicite du nouvel élan donné aux relations UE-Maroc et attend avec intérêt le prochain Conseil d'association UE-Maroc.
13. Le Conseil européen appelle une nouvelle fois la Russie à libérer sans condition les marins ukrainiens capturés, à restituer les navires saisis et à assurer la liberté de passage pour tous les navires dans le détroit de Kertch, conformément au droit international.
14. Le Conseil européen se déclare extrêmement préoccupé par le décret présidentiel russe du 24 avril, qui permet de simplifier la délivrance de passeports dans certaines parties des régions ukrainiennes de Donetsk et de Louhansk, ce qui va à l'encontre de l'esprit et des objectifs des accords de Minsk.

15. Le Conseil européen continuera à suivre la situation dans l'est de l'Ukraine et se tient prêt, en coordination étroite avec ses partenaires internationaux, à envisager d'autres options, y compris la non-reconnaissance des passeports russes délivrés en contradiction avec les accords de Minsk. Le Conseil européen demande que les efforts de négociation reprennent d'urgence en vue de la mise en œuvre des accords de Minsk, et préconise des mesures visant à rétablir la confiance entre les parties.
16. Le 17 juillet marquera le cinquième anniversaire de la destruction de l'appareil affrété pour le vol MH17, qui a coûté la vie à 298 personnes. Le Conseil européen réaffirme qu'il soutient pleinement tous les efforts déployés afin que, pour les victimes et leurs proches, la vérité soit faite, la justice soit rendue et les responsabilités soient établies, conformément à la résolution 2166 du Conseil de sécurité des Nations unies. À cet égard, il salue l'annonce faite le 19 juin 2019 par l'équipe commune d'enquête selon laquelle des poursuites pénales seront engagées aux Pays-Bas contre quatre personnes, invite la Russie à coopérer pleinement à l'enquête en cours et se déclare entièrement convaincu que les procédures judiciaires à venir seront menées en toute indépendance et avec professionnalisme.
17. Le Conseil européen rappelle et réaffirme les conclusions antérieures du Conseil et du Conseil européen, y compris les conclusions du Conseil européen du 22 mars 2018 condamnant fermement les actions illégales que la Turquie continue de mener en Méditerranée orientale et en mer Égée. Le Conseil européen se déclare vivement préoccupé par les activités de forage illégales menées actuellement par la Turquie en Méditerranée orientale, et déplore que la Turquie n'ait pas encore donné suite aux demandes répétées que lui a adressées l'UE de mettre un terme à de telles activités. Le Conseil européen insiste sur les incidences négatives graves et immédiates que ces actions illégales ont sur tout l'éventail des relations UE-Turquie. Le Conseil européen demande à la Turquie de faire preuve de retenue, de respecter les droits souverains de Chypre et de s'abstenir de toute action de ce type. Le Conseil européen souscrit à l'invitation faite à la Commission et au SEAE de présenter sans délai des options en vue de mesures appropriées, y compris des mesures ciblées. L'UE continuera de suivre de près l'évolution de la situation et se tient prête à réagir de manière appropriée et en totale solidarité avec Chypre. Le Conseil européen restera saisi de la question et y reviendra en tant que de besoin.

VI. AUTRES POINTS

18. Le Conseil européen fait siennes les conclusions sur l'élargissement et le processus de stabilisation et d'association adoptées par le Conseil le 18 juin 2019.
 19. Dans le cadre du Semestre européen, le Conseil européen a tenu un débat sur la base d'un rapport horizontal relatif aux recommandations par pays.
-

UN NOUVEAU PROGRAMME STRATÉGIQUE 2019-2024

Ces dernières années, le monde est devenu de plus en plus instable, complexe et sujet à des changements rapides, ce qui est source à la fois de possibilités et de défis. Au cours des cinq prochaines années, l'UE peut renforcer son rôle dans cet environnement en mutation et elle le fera. Ensemble, nous agirons de façon résolue et ciblée, en nous appuyant sur nos valeurs et sur les forces de notre modèle. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons façonner efficacement le monde de demain, promouvoir les intérêts de nos citoyens, de nos entreprises et de nos sociétés, et préserver notre mode de vie.

Le présent programme stratégique définit un cadre global et des orientations générales à cet effet. Destiné à orienter les travaux des institutions au cours des cinq prochaines années, il s'articule autour de quatre grandes priorités:

- protéger les citoyens et les libertés;
- mettre en place une base économique solide et dynamique;
- construire une Europe neutre pour le climat, verte, équitable et sociale;
- promouvoir les intérêts et les valeurs de l'Europe sur la scène mondiale.

Enfin, il précise la manière de concrétiser ces priorités.

Protéger les citoyens et les libertés

L'Europe doit être un espace où chacun se sent libre et en sécurité. L'UE défend les libertés et les droits fondamentaux que les traités reconnaissent à ses citoyens, et protège ces derniers contre les menaces actuelles et émergentes.

Les valeurs communes qui sous-tendent nos modèles démocratiques et sociétaux constituent le fondement de la liberté, de la sécurité et de la prospérité en Europe. L'état de droit, qui joue un rôle crucial dans toutes nos démocraties, est un élément essentiel propre à garantir que ces valeurs sont bien protégées; il doit être pleinement respecté par l'ensemble des États membres et l'UE.

Nous devons assurer l'intégrité de notre territoire. Nous devons savoir et pouvoir décider qui entre dans l'UE. Le contrôle effectif des frontières extérieures constitue une condition sine qua non pour garantir la sécurité et assurer le maintien de l'ordre public et le bon fonctionnement des politiques de l'UE, conformément à nos principes et valeurs.

Nous sommes déterminés à poursuivre l'élaboration d'une politique migratoire globale pleinement opérationnelle. Nous poursuivrons et approfondirons notre coopération avec les pays d'origine et de transit afin de lutter contre les migrations illégales et la traite des êtres humains, et d'assurer des retours effectifs. En ce qui concerne la dimension intérieure, nous devons parvenir à un accord sur une politique efficace en matière de migration et d'asile. Un consensus doit être trouvé sur le règlement de Dublin pour qu'il soit réformé sur la base d'un équilibre entre responsabilité et solidarité, en tenant compte des personnes débarquées à la suite d'opérations de recherche et de sauvetage.

Nous prendrons les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'espace Schengen.

Nous poursuivrons et intensifierons la lutte que nous menons contre le terrorisme et la criminalité transfrontière, en améliorant la coopération et l'échange d'informations et en continuant à développer nos instruments communs.

Nous renforcerons la résilience de l'UE face aux catastrophes aussi bien naturelles que d'origine humaine. Une solidarité active et la mutualisation des ressources sont essentielles à cet égard.

Nous devons protéger nos sociétés des actes de cybermalveillance, des menaces hybrides et de la désinformation qui sont le fait d'acteurs étatiques et non étatiques hostiles. Pour faire face à de telles menaces, il est nécessaire de recourir à une approche globale, fondée sur davantage de coopération, de coordination, de ressources et de capacités technologiques.

Développer notre base économique: le modèle européen pour l'avenir

Une base économique solide est d'une importance primordiale pour la compétitivité et la prospérité de l'Europe, pour son rôle sur la scène mondiale, ainsi que pour la création d'emplois. À l'heure où les défis sur le plan technologique, de la sécurité et de la durabilité reconfigurent la donne mondiale, nous devons renouveler les bases d'une croissance durable et inclusive à long terme et renforcer la cohésion dans l'UE. Il est nécessaire à cette fin de parvenir à une convergence vers le haut de nos économies et de faire face aux défis démographiques.

Nous devons veiller à ce que l'euro soit bénéfique pour nos citoyens et reste résilient, en approfondissant l'Union économique et monétaire dans toutes ses dimensions, en achevant l'union bancaire et l'union des marchés des capitaux et en renforçant le rôle international de l'euro.

Pour maximiser notre impact, il nous faut une approche plus intégrée, reliant l'ensemble des politiques et dimensions concernées; il s'agit donc d'approfondir et de renforcer le marché unique et ses quatre libertés, de concevoir une politique industrielle permettant d'affronter l'avenir, d'accompagner la révolution numérique et d'assurer une fiscalité juste et efficace.

Le marché unique, dans toutes ses dimensions, est un atout majeur à cet égard. L'UE ne peut se permettre de sous-utiliser le potentiel que représente un marché d'un demi-milliard de personnes, en particulier dans le domaine des services. Les difficultés qui se posent à court terme ne sauraient être invoquées comme un argument contre une stratégie à long terme qui soit audacieuse, globale et tournée vers l'avenir. Celle-ci doit aller de pair avec une politique industrielle plus volontariste, globale et coordonnée. L'UE a impérieusement besoin des deux.

Au cours des prochaines années, le virage numérique s'accélérera encore et aura des répercussions considérables. Nous devons nous assurer que l'Europe sera souveraine sur le plan numérique et obtiendra sa juste part des avantages découlant de cette évolution. Notre politique doit être façonnée de manière à ce qu'elle incarne nos valeurs sociétales, promeuve l'inclusion et demeure compatible avec notre mode de vie. Pour ce faire, l'UE doit s'atteler à l'ensemble des aspects de la révolution numérique et de l'intelligence artificielle: les infrastructures, la connectivité, les services, les données, la réglementation et les investissements. Ce processus doit s'accompagner de la mise en place de l'économie des services et de l'intégration des services numériques.

Dans le même temps, nous devons accroître les investissements dans les compétences et l'éducation de chacun, en faire davantage pour favoriser l'esprit d'entreprise et l'innovation et renforcer les efforts de recherche, en particulier en remédiant à la fragmentation de la recherche, du développement et de l'innovation en Europe. Investir dans notre avenir signifie également encourager et soutenir les investissements publics et privés, notamment dans les infrastructures, afin de financer la croissance de notre économie et de nos entreprises, y compris les PME.

Dans un monde où les règles et les normes communes sont de plus en plus remises en question, il sera primordial de promouvoir des règles du jeu équitables, notamment dans le domaine du commerce. Cela suppose d'assurer une concurrence loyale au sein de l'UE et sur la scène internationale, de favoriser l'accès aux marchés, de lutter contre les pratiques déloyales auxquelles se livrent des pays tiers, les mesures extraterritoriales qu'ils prennent et les risques en matière de sécurité qu'ils posent, et de sécuriser nos chaînes d'approvisionnement stratégique. Nous continuerons d'adapter notre cadre européen en matière de concurrence aux nouvelles évolutions technologiques et sur le marché mondial.

Construire une Europe neutre pour le climat, verte, équitable et sociale

L'Europe doit s'appuyer sur une approche inclusive et durable, qui tire parti des changements induits par la transition écologique, les évolutions technologiques et la mondialisation, et veille dans le même temps à ce que nul ne soit laissé de côté.

À l'heure où les effets produits par le changement climatique deviennent plus visibles et se généralisent, il nous faut d'urgence renforcer notre action pour faire face à cette menace existentielle. L'UE peut et doit montrer la voie, en entreprenant une transformation en profondeur de son économie et de sa société pour parvenir à la neutralité climatique. Cela devra se faire d'une manière qui tienne compte des situations nationales et qui soit socialement juste.

La transition climatique nous offrira véritablement l'occasion de nous moderniser et, dans le même temps, de devenir un acteur mondial de premier plan dans une économie verte. Il convient que nos politiques soient conformes à l'accord de Paris. L'UE ne peut être la seule à agir: tous les pays devraient aller de l'avant et renforcer leur action en faveur du climat.

Pour que la transition écologique aboutisse, il faudra assurer une mobilisation importante d'investissements privés et publics, et disposer d'une véritable économie circulaire ainsi que d'un marché européen de l'énergie intégré, interconnecté et fonctionnant correctement, qui fournisse une énergie durable, sûre et abordable, dans le plein respect du droit des États membres de décider de leur bouquet énergétique. L'UE accélérera la transition vers les énergies renouvelables, améliorera l'efficacité énergétique, réduira la dépendance à l'égard des sources extérieures, diversifiera ses sources d'approvisionnement et investira dans des solutions pour la mobilité de demain.

Parallèlement, nous devons continuer à améliorer l'environnement dans nos villes et nos campagnes, renforcer la qualité de notre air et de nos eaux et promouvoir une agriculture durable, ce qui est essentiel pour garantir la sécurité des aliments et soutenir une production de qualité. Nous serons à la pointe des efforts déployés pour lutter contre la perte de biodiversité et préserver les systèmes environnementaux, notamment les océans.

La transition vers un avenir plus vert, plus équitable et plus inclusif sera synonyme de coûts et de défis à court terme. C'est pourquoi il est si important d'accompagner ce changement et d'aider les communautés et les personnes à s'adapter à ce monde nouveau.

Cela suppose de prêter une attention soutenue aux questions sociales. Le socle européen des droits sociaux devrait être mis en œuvre au niveau de l'Union et des États membres, en tenant dûment compte des compétences respectives. Les inégalités, qui touchent en particulier les jeunes, représentent un risque politique, social et économique majeur; les clivages générationnels, territoriaux et éducatifs s'accroissent et de nouvelles formes d'exclusion voient le jour. Il est de notre devoir d'offrir des possibilités à tous. Il nous faut en faire davantage pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes et œuvrer en faveur de droits et de l'égalité des chances pour tous. Il s'agit tout à la fois d'un impératif sociétal et d'un atout économique.

Une protection sociale adéquate, des marchés du travail inclusifs et la promotion de la cohésion permettront à l'Europe de préserver son mode de vie, au même titre qu'une protection des consommateurs et des normes alimentaires d'un niveau élevé, ainsi qu'un bon accès aux soins de santé.

Nous investirons dans la culture et dans notre patrimoine culturel, qui sont au cœur de notre identité européenne.

Promouvoir les intérêts et les valeurs de l'Europe dans le monde

Dans un monde caractérisé par une incertitude et une complexité croissantes et des changements de plus en plus rapides, l'UE doit suivre une ligne d'action stratégique et accroître sa capacité à agir de manière autonome pour préserver ses intérêts, défendre ses valeurs et son mode de vie, et contribuer à façonner l'avenir de la planète.

L'UE continuera d'être un moteur du multilatéralisme et de l'ordre international fondé sur des règles, en veillant à l'ouverture et à l'équité ainsi qu'à la mise en place des réformes nécessaires. Elle apportera son soutien aux Nations unies et aux principales organisations multilatérales.

L'UE usera de son influence pour prendre la tête de la réponse à apporter aux défis mondiaux, en montrant la voie à suivre dans la lutte contre le changement climatique, en assurant la promotion du développement durable, en mettant en œuvre le programme 2030 et en coopérant avec les pays partenaires sur la question des migrations.

L'UE mettra en avant son propre modèle de coopération, unique en son genre, afin que d'autres s'en inspirent. Elle soutiendra la perspective européenne des États européens qui sont désireux et en mesure de la rejoindre, mènera une politique de voisinage ambitieuse et mettra en place un partenariat global avec l'Afrique. En liaison avec les partenaires mondiaux qui partagent nos valeurs, l'UE continuera d'œuvrer en faveur de la paix et de la stabilité dans le monde, et de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme.

Toutefois, pour mieux défendre ses intérêts et ses valeurs, et contribuer à façonner le nouvel environnement mondial, l'UE doit s'affirmer davantage et gagner en efficacité. Il nous faut pour cela faire preuve d'une plus grande unité dans les positions que nous adoptons et exercer notre influence de façon plus déterminée et plus efficace. Nous devons aussi dégager plus de ressources et faire un meilleur usage de celles dont nous disposons déjà. Enfin, il convient d'accorder plus clairement la priorité aux intérêts de l'Europe dans les domaines économique, politique et de la sécurité, en mobilisant toutes les politiques à cette fin.

Une politique commerciale ambitieuse et solide, assurant une concurrence loyale, la réciprocité et des avantages mutuels, constitue à cet égard un élément central, aussi bien au niveau multilatéral, dans le cadre d'une OMC réformée, que dans les relations bilatérales entre l'UE et ses partenaires.

La PESC et la PSDC de l'UE doivent devenir plus actives et réactives, et mieux s'articuler avec les autres volets des relations extérieures. L'UE doit en outre assumer une plus grande responsabilité pour sa propre sécurité et défense, en particulier en accroissant les investissements dans la défense, le développement des capacités et l'état de préparation opérationnelle; elle coopérera étroitement avec l'OTAN, dans le plein respect des principes énoncés dans les traités et par le Conseil européen, notamment les principes d'inclusion, de réciprocité et d'autonomie décisionnelle de l'UE.

Les relations avec les partenaires stratégiques, y compris nos partenaires transatlantiques, et avec les puissances émergentes doivent constituer un élément essentiel d'une politique étrangère solide. Pour ce faire, il convient d'accroître sensiblement les synergies entre l'UE et les niveaux bilatéraux. L'UE ne peut traiter d'égal à égal avec les autres puissances mondiales que si elle évite d'adopter une approche morcelée et présente un front uni, en s'appuyant sur ses propres ressources et celles des États membres.

Concrétiser nos priorités

L'UE doit répondre de manière intégrée aux défis internes et externes. Pour être efficace, notre action extérieure doit reposer sur une base économique interne solide.

Nos institutions doivent se concentrer sur ce qui compte vraiment. Conformément aux principes de subsidiarité et de proportionnalité, l'UE doit jouer un rôle majeur dans les dossiers de première importance et s'investir moins dans les dossiers de moindre importance. Elle doit donner aux acteurs économiques et sociaux un espace pour respirer, créer et innover. Il importera de dialoguer avec les citoyens, la société civile et les partenaires sociaux, ainsi qu'avec les acteurs régionaux et locaux.

Nos institutions œuvreront conformément à la lettre et à l'esprit des traités. Elles respecteront les principes de démocratie, d'état de droit, de transparence et d'égalité entre citoyens et entre États membres. Pour assurer une bonne gouvernance, il faut aussi mettre en œuvre et faire respecter de manière rigoureuse les politiques et règles arrêtées, un suivi attentif devant être assuré à cet égard.

Chaque institution devrait réexaminer ses méthodes de travail et réfléchir à la meilleure façon de jouer le rôle que lui confèrent les traités.

L'UE doit se donner les moyens de réaliser ses ambitions, d'atteindre ses objectifs et de mener à bien ses politiques.

Les institutions et les États membres doivent œuvrer main dans la main et utiliser leurs ressources considérables dans un effort commun. Les talents des acteurs régionaux et locaux devraient être mis au service de l'action globale.

Le présent programme stratégique constitue la première étape d'un processus que les institutions et les États membres s'attacheront à faire avancer. Le Conseil européen suivra de près la mise en œuvre de ces priorités et définira de nouvelles orientations politiques générales et priorités, si nécessaire.